

Évolution des Tensions

août 12, 2017

Que devient la Fraternité Saint-Pie X, depuis le printemps et le début de l'été ? De fortes tensions s'étaient alors manifestées, pour savoir si, oui ou non, des prêtres conciliaires devaient participer en tant que témoins officiels aux mariages dans la Fraternité. Pour faire court, les relations continuent d'être tendues entre les dirigeants de Menzingen, qui favorisent cette participation, et les autres, prêtres et laïcs, qui la proscrivent. On peut voir se dessiner une ligne de fracture séparant les disciples de Mgr Lefebvre et les partisans de Mgr Fellay. Une telle scission était inévitable à partir du jour où Mgr Fellay se mit à diriger l'œuvre de Mgr Lefebvre dans une direction différente de celle que suivait l'Archevêque

Mais, rien n'ébranle Mgr Fellay dans sa détermination de rallier la Rome conciliaire en éloignant Menzingen de la ligne tracée par Mgr Lefebvre. Tout récemment en France, un couple, qu'un prêtre de la Fraternité préparait au mariage, a refusé d'avoir affaire aux autorités conciliaires. Il n'en fallut pas d'avantage pour que le prêtre refusât de les marier. Il avait, de toute évidence, l'aval de ses supérieurs. Est-il possible de trouver des motifs rationnels expliquant un tel acharnement à détruire l'œuvre de Mgr Lefebvre ? Trois facteurs, parmi d'autres, peuvent y être en jeu.

Premier point, la Providence a choisi la Suisse pour que, dans un premier temps, elle serve de base géographique à la Fraternité. C'est pourquoi, ce pays a joui, au sein de cette Congrégation d'une importance et d'un prestige particulier. À l'heure actuelle, ses deux premiers dirigeants ne sont-ils pas des citoyens suisses ? Il en va de même de beaucoup d'autres prêtres. Or, il est connu que la Suisse est un pays d'ordre, ne serait-ce que par l'exemple de ses trains qui arrivent bien à l'heure. Or quand on est une Congrégation véritablement

catholique, ne pas être reconnu par les autorités officielles, constitue un désordre, qui sera particulièrement ressenti par un peuple qui aime que tout soit en règle. Deuxième point, si Rome reconnaît un jour la Fraternité, ses prêtres pourront bénéficier du vaste champ d'apostolat dont ils rêvent. Et, troisième point, il peut sembler qu'il n'y ait pas d'autre solution aux graves tensions internes qui troublent une Congrégation bravant l'Église officielle, que de se ranger sous l'autorité de la Rome conciliaire – Mgr Fellay ne voulant pas entendre parler de solutions pré-apocalyptiques, telle que serait une intervention divine.

Répondons au premier point : Pour un catholique, l'ordre suprême n'est pas l'ordre temporel de l'État, si désirable soit-il, mais l'ordre divin, aujourd'hui jeté à terre et piétiné par Vatican II. Quant au deuxième point : Les modernistes peuvent, par nature, présenter toute l'apparence d'une « conversion », simplement parce que, pour eux, un fondement subjectif ne leur pose aucun problème. Mais cette position est si confortable que peu d'entre eux pensent à l'abandonner pour une conversion objective, impliquant la Croix. Comme l'a dit le père Vallet, un libéral ne se convertit pas. Enfin, troisième point : Face aux problèmes gravissimes qui se posent aujourd'hui au monde et à l'Église, choyer le mensonge ne peut en rien servir de solution, même si le mensonge semble triompher. Penser le contraire trahit un grave manque de foi. Vraiment, la main du Seigneur serait-elle raccourcie parce que les hommes sont méchants (Isaïe L, 2, LIX, 1) ? Dieu sait exactement comment Il va balayer ce déluge de mensonges. Qui vivra verra. Mais en attendant, le Bon Dieu ne veut absolument pas que nous empruntions le chemin des menteurs !

Cependant il y a de bonnes nouvelles aussi : plusieurs prêtres et laïcs refusent résolument d'accepter les mensonges. Un lecteur de France me dit qu'un certain nombre de prêtres de la Fraternité ont été réveillés par le problème concret des

mariages. Au grand dam de leurs supérieurs, la plupart des prêtres FSSPX refusant les erreurs conciliaires n'auront pas recours aux témoins conciliaires pour les mariages de la Fraternité. Trois des doyens rétrogradés ont fermement pris position par écrit contre ces témoins conciliaires, même après avoir fait l'objet de sanction. L'un d'eux vient même de critiquer vivement l'éventualité d'une Prélature personnelle, car ces deux questions sont liées, n'en déplaise à l'accablante déclaration du cardinal Müller de fin juin. Nous ne sommes en aucun cas « de nouveau à la case départ », comme le prétendait Mgr Fellay à cette époque. "Tel un mauvais chef d'entreprise aux abois ", déclare ce lecteur, "Mgr Fellay n'a plus la confiance de personne doté d'un cerveau en état de fonctionnement, y compris les plus respectueux." Maintenant, ce qui importe, conclut notre lecteur, ce n'est pas de sauver la Fraternité dans son ensemble – cela tiendrait du miracle – mais de sauver autant de prêtres et de laïcs que possible de cette dégringolade qui emporte la Fraternité.

Kyrie eleison.